

— LA —
SEMAINE RELIGIEUSE
 — DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Ordinations. — IV Société d'une messe. — V Communication officielle : Règlement pour le prochain carême. — VI Correspondance romaine. — VII Le Congrès eucharistique : Lettres épiscopales. — VIII Au Bon-Pasteur : Cérémonie de profession religieuse. — IX Retraite sacerdotale mensuelle.

AU PRONE

Le dimanche, 13 février

On annonce :

Les Quatre-temps ;

On lit la lettre pastorale sur le devoir pascal ;

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, le mardi 15, le 4e anniv. du sacre de Mgr l'évêque (l'anniv. de l'élection est le 21 et non le 20 comme l'Ordo l'annonce par erreur).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 13 février

Messe du I dim. du Carême. *semi-double* (privil. contre tout office de 1e cl.) ; mém. de sainte Geneviève (du 3 janvier fixé au 13 février), 3e or. *A cunctis* ; préf. du Carême. — I vêpres de saint Ildephonse (du 23 janvier fixé au 14 février) *double* ; mém. 1o du I dim., 2o de sainte Geneviève, 3o de S. Valentin M.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 20 février

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 10 février, sainte Scholastique ; du 14 février, saint Valentin.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 11 février, Notre-Dame de Lourdes (Cumming's Bridge et Cyrville) ; du 15 février, saint Faustin et saint Jovite.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 11 février, Notre-Dame de Lourdes (Fectau's Mills).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 9 février, saint Cyrille (Wendover) ; du 16 février, saint Fulgence (Durham) et saint Samuel.

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 8 février, saint Jean de Matha. J. S.

Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	14	FÉVRIER	— Sainte-Scholastique.
MERCREDI,	16	"	— Sainte-Rose.
VENDREDI,	18	"	— Saint-Grégoire-le-Thaumaturge.
DIMANCHE,	20	"	— Saint-Michel à Montréal.

ORDINATIONS

Le dimanche, 30 janvier 1910, Sa Grandeur Mgr Joseph-Simon-Hermann Brunault, évêque de Nicolet, a fait, dans l'église du Saint-Sacrement, l'ordination suivante :

Prêtre

Pour la Congrégation du Saint-Sacrement : R. P. Paul Lavigne.

Le mercredi, 2 février, Sa Grandeur Mgr Elie-Anicet Latulipe, évêque de Catenna, vicaire apostolique du Témiscamingue, a fait, dans la chapelle du couvent des Sœurs de la Providence, l'ordination suivante :

Sous-diacre

Pour le diocèse de Cheyenne : M. A. Schiffrer.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 3 février 1910.

M. l'abbé Adolphe Bérard, curé de Verchères, décédé aujourd'hui, était membre de la Société d'une Messe.

Emile Roy, chan., *chancelier.*

EN v
de
même qu

1o Il e
carême à

2o Tou
du samed
pourra fi
sonnes l
pourront

3o Tou
nence à

4o L'o
de jeûne

5o Les
faire us
repas. C
jours du

Messie
ces adou
compens
ricorde
circula

COMMUNICATION OFFICIELLE

Règlement pour le prochain carême

EN vertu d'un indult apostolique du 27 janvier 1903, *ad decennium*, le règlement du prochain carême sera le même que les années précédentes, à savoir :

1o Il est permis de faire gras chacun des dimanches du carême à tous les repas ;

2o Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, à l'exception du samedi des Quatre-Temps et du Samedi-Saint, tout le monde pourra faire le repas principal en gras. Ces jours-là, les personnes légitimement empêchées, ou dispensées de jeûner, pourront faire gras aux trois repas ;

3o Tous les mercredis et vendredis sont des jours d'abstinence à tous les repas ;

4o L'obligation du jeûne subsiste pour ceux qui sont en état de jeûner ;

5o Les jours où l'on peut faire gras, il n'est pas permis de faire usage du poisson ou des huîtres et de la viande au même repas. Cette règle s'applique aux dimanches comme aux autres jours du carême.

Messieurs les curés voudront bien rappeler aux fidèles que ces adoucissements à la loi du jeûne doivent recevoir une compensation par la pratique des œuvres de religion, de miséricorde et de l'aumône. Ils pourront s'inspirer pour cela de la circulaire du 16 février 1909 (No 74).

Par ordre de Mgr l'archevêque.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 9 janvier 1910.

N des saints qui ont le plus illustré l'Italie est sans contredit saint Gaétan de Thiène, fondateur des Clercs Réguliers Théatins, qui mourut à Naples le 7 août 1754 dans la 67^e année de son âge et sa 23^e de religion. Le saint, grand amoureux de l'humilité qui avait été une des caractéristiques de sa vie, avait demandé à Dieu que son corps fut oublié. Dieu permit que sa dépouille mortelle, enterrée dans l'église de Saint-Paul-le-Majeur à Naples, fût ensevelie profondément, et qu'on jetât par dessus des pierres et des matériaux comme si on voulait faire perdre le souvenir de ce saint. Mais Dieu qui avait commencé par exaucer les vœux de son serviteur se réservait ensuite de faire triompher les siens. La dévotion des Napolitains éleva sur ce lieu béni une chapelle magnifique et un autel ; et on y ensevelit encore le Bienheureux Giovanni Marinoni, théatin de Venise, et quelques Pères, premiers compagnons de saint Gaétan. Il y a, au sujet de cette tombe, une prophétie. Il fut révélé par Notre-Seigneur que les anges gardent continuellement le tombeau du saint (on n'en connaît pas exactement la sépulture), et qu'on le découvrira miraculeusement à un moment où il y aura de grandes calamités et de terribles souffrances, dont cette invention marquera subitement la fin. Ce qu'il y a de certain, c'est que lorsqu'on commença le procès de canonisation, les juges délégués devaient faire la reconnaissance du corps. Soit respect, soit dessein secret de Dieu, ils n'osèrent point faire l'exhumation de ces restes, et respectèrent le mystère de cette tombe où l'humilité du saint avait demandé à être enseveli.

— L'Ordre des Théatins, bien que de fondation récente, a grandement mérité de l'Eglise. Outre son fondateur, il a eu

un saint, Marinoni, masi. Il e
Cet ordre, en Italie, envoyé se Circassie commença de vieille ils ont le pitude. N d'un bran vivant s' Condotti. actuellem leur plus de leur d au moins s'occupen ont bien l'esclavag gouverne de ferme sont rédu n'étaient à une d aux Théa siècle, ce siècle su maient la n'était p fisc. La s Théatins

un saint, saint André-Avellin, et trois Bienheureux, Giovanni Marinoni, le cardinal Paolo Burali et le cardinal Joseph Tommasi. Il compte en outre sept cardinaux et plus de 250 évêques. Cet ordre, qui a fait un bien immense, avait quatre provinces en Italie, une en Allemagne, une en Espagne, et avait aussi envoyé ses missionnaires dans la Mingrèlie, la Tartarie, la Circassie et la Georgie. Au commencement du XIXe siècle il commença à donner des signes, sinon de faiblesse, au moins de vieillesse. Les ordres religieux sont comme les individus, ils ont leur enfance, leur âge mûr, puis vient souvent la décrépitude. Nous avons eu il y a une quinzaine d'années la mort d'un branche des Mercédaires espagnols, dont le dernier survivant s'est éteint à Rome dans la maison de l'ordre à via Condotti. Les Mercédaires et les Trinitaires ne sont plus actuellement qu'une ombre de ce qu'ils étaient au moment de leur plus grande prospérité, et il y a une raison à cet arrêt de leur développement ; c'est, sinon la suppression de leur but, au moins sa suspense provisoire. Trinitaires et Mercédaires ne s'occupent plus de la rédemption des captifs. Les Trinitaires ont bien pris la mission du Bénadir, mais la suppression de l'esclavage n'entre point dans leur apostolat, et ce, de par le gouvernement italien qui les a appelés, mais leur a demandé de fermer l'œil sur cette plaie. Les Clercs Réguliers Mineurs sont réduits à leur plus simple expression. Il y a six ans, ils n'étaient plus que trois ; on dit que depuis ils seraient arrivés à une dizaine, mais ce chiffre est difficile à contrôler. Quant aux Théatins ils commencèrent à décroître à la fin du XVIIIe siècle, cette chute s'accrut pendant la première moitié du siècle suivant. Les lois italiennes de 1866 et 1867 qui supprimaient la propriété religieuse en Italie les surprirent : rien n'était prêt, et ils ne surent point résister aux prétentions du fisc. La suppression des maisons entraîna celle des sujets. Les Théatins réunirent toutes leurs forces pour vivre, et les novi-

ciats passèrent en seconde ligne. Vint la prise de Rome qui porta un dernier coup à la prospérité de l'ordre. A cette époque, avaient cours tant en Italie qu'en France un certain nombre de prophéties, toutes couvertes des noms les plus célèbres de la sainteté, et dont plusieurs prédisaient que le séjour des Italiens à Rome ne serait que momentané. Il n'était donc point nécessaire de s'occuper d'un état de choses absolument transitoire, et de prendre des mesures de précaution que la Providence elle-même rendrait inutiles par le retour du pouvoir temporel. Les Théatins s'endormirent donc au murmure consolant de ces prophéties et attendirent en paix leur accomplissement. Elles ne se réalisèrent pas ; et ils se trouvèrent avec la triste réalité, c'est-à-dire avec quelques religieux âgés, découragés, enfermés, n'ayant que peu à vivre, et des noviciats vides. Le R. P. Ragonesi, nommé supérieur général, chercha à galvaniser son ordre et à reconstituer les noviciats ; mais il était trop tard, les vocations avaient pris un autre courant et l'entreprise ne réussit pas. Il n'y avait plus donc qu'une double solution, ou laisser l'ordre des Théatins mourir de sa bonne mort, ou lui infuser un sang nouveau lui permettant de revivre, comme un médecin qui fait à un malade épuisé la transfusion du sang. La Congrégation des Religieux s'est prononcée pour ce dernier moyen.

— Au commencement du siècle dernier un prêtre, Don Joseph Mottlo y Vivès, avait fondé à Barcelone un institut religieux dont le but était la gloire de Dieu par la prédication et par l'étude. Dieu l'avait béni, il comptait plus de 250 sujets, et ceux-ci par leur travail et leur savoir avaient réussi à occuper les meilleures chaires dans les collèges et les établissements scientifiques de Barcelonne. Ils se nommaient les *Fils de la Sainte-Famille* et ne s'étaient pas répandus en-dehors de l'Espagne. L'ordre des Théatins avait anciennement une province

dans c
Sainte-
unissai
19 déc
deux I
mais d
dans l'
privile
espagn
bleu o
Théati
scapul
Régul
son an
plus b

— I
congr
des Ci
réform
Marla
fonda
cienn
géltsa
des ch
sur to
ou m
nomb
suivit
génér
mettr
de s'
Propi

dans ce royaume ; de là l'idée de considérer l'Institut de la Sainte-Famille comme une province espagnole des Théatins en unissant les deux instituts. C'est ce que fit le *motu proprio* du 19 décembre 1909. Le pape y déclare l'union complète des deux Instituts, celui des Théatins et celui de la Sainte-Famille ; mais dans ce sens que l'Institut espagnol entre de plain pied dans l'Ordre des Théatins et que ses membres auront tous les privilèges dont jouissent ces derniers. La dévotion de l'Institut espagnol est la Sainte-Famille, celle des Théatins, le scapulaire bleu ou de l'Immaculée Conception. Dorénavant l'Ordre des Théatins embrassera et répandra cette double dévotion du scapulaire bleu et de la Sainte-Famille. L'Ordre des Clercs Réguliers Théatins va, grâce à cet apport espagnol, reprendre son antique splendeur et glorifier l'Eglise dont il a été un des plus beaux fleurons pendant près de trois siècles.

— D'autre part, nous avons à constater la création d'une congrégation nouvelle fondée par le détachement d'une branche des Cisterciens Réformés. En 1882 une abbaye de cisterciens réformés, vulgairement Trappistes, quitta son monastère de Marlastern en Bosnie pour aller dans l'Afrique du Sud où elle fonda l'abbaye de Marlannhill. Le but de cette colonie cistercienne était l'office du chœur, le travail de la terre et l'évangélisation des nègres et des indigènes. Il arriva par la force des choses que cette question de l'évangélisation prit le dessus sur toutes les autres, et obligea les Cisterciens à modifier plus ou moins radicalement leur genre de vie et à s'écarter sur nombre de points importants de la règle de l'ordre. Il s'en suivit des tiraillements et des difficultés avec le supérieur général qui, gardien scrupuleux des règles, ne pouvait permettre un écart qui n'était plus du provisoire mais menaçait de s'étendre au lieu de diminuer. Cette situation portée à la Propagande a eu sa solution par le détachement de l'abbaye

de Mariannahill de l'ordre des Cisterciens, et la fondation d'un nouvel Institut religieux à vœux simples qui se dévouera à l'évangélisation des indigènes du Natal. Mariannahill est érigée en collégiale, et on y récitera l'office canonique. Les religieux admis dans le nouvel Institut ne feront que les vœux simples, ceux qui y étaient déjà bénéficiant de leur privilège de garder les vœux solennels. La Sacrée Congrégation des Religieux leur donne des règles générales, un supérieur provisoire, qui sera supérieur de la Collégiale de Mariannahill, et dans trois ans, l'Institut tiendra son chapitre général dans lequel il établira d'une façon définitive son genre de vie.

— La mort du cardinal Satolli est une perte pour la sainte Eglise, car il était un des prélats les plus savants du Sacré Collège, et nul ne pouvait lutter avec lui pour la compétence dans les doctrines philosophiques. Ce fut précisément cette habileté dans la dialectique, cette profonde connaissance de saint Thomas qui le désigna au Souverain-Pontife Léon XIII. Nous le trouvons d'abord à la Propagande, où il devient un des plus brillants professeurs ; puis il entre dans la prélature et passe à l'Académie des Nobles ecclésiastiques en qualité de président. De là il est envoyé comme premier délégué pontifical aux Etats-Unis, établissant au milieu de mille difficultés une délégation dont les évêques américains n'avaient pas jusqu'alors senti le besoin. C'est par la philosophie que Mgr Satolli conquiert les Américains. Il parlait latin, il est vrai, mais sa phrase était si correcte, elle rappelait si bien cette belle latinité de Cicéron, les idées étaient si nobles, si élevées, si profondes, les aperçus qu'il ouvrait étaient inondés de clartés si éblouissantes, que tous étaient sous le charme. Revenu à Rome et honoré de la pourpre cardinalice, il prit immédiatement sa place dans le Sacré-Collège, et fut bientôt mis à la tête de la Congrégation des Etudes, qui rentrait tout à fait

dans le c
une foncti
ou se trou
naissable i
pas un me
bilité hiér

— Une
avoir rais
une semai
Satolli s'é
belles figu

LE

LETTRE

A Sa Gra

Cher et vé

Comme
Lettre Pa
le Congrès
part. Votr
à l'heure
pardonner

dans le cercle de ses occupations. Quand le cardinal faisait une fonction à Saint-Jean-de-Latran dont il était archiprêtre, ou se trouvait à son banc à la Sixtine, il était facilement reconnaissable à sa figure austère et à son air recueilli. Il ne faisait pas un mouvement, tenait les yeux baissés et gardait l'immobilité hiératique des statues anciennes.

— Une maladie qui ne pardonne pas, l'urémie, a fini par avoir raison de sa robuste constitution, mais elle a dû lutter une semaine pour arriver au terme fatal. Avec le cardinal Satolli s'éteint une des grandes lumières de l'Eglise et une des belles figures du Sacré-Collège.

DON ALESSANDRO.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE

LETTRES ÉPISCOPALES

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL COULLIÉ

Archevêque de Lyon et de Vienne

Lyon, le 13 novembre 1909.

A Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési,
Archevêque de Montréal.

Cher et vénéré Seigneur,

Comment ai-je attendu si longtemps pour répondre à la Lettre Pastorale de Votre Grandeur, qui, en nous annonçant le Congrès Eucharistique de Montréal, nous invitait à y prendre part. Votre charité qui connaît les tracasseries d'un archevêque, et à l'heure actuelle d'un archevêque français, comprendra et pardonnera ce retard.

Que ne m'est-il donné de répondre à une si précieuse invitation ?

Il est bien certain que la foi de vos chers Canadiens prépare un vrai triomphe au Dieu de l'Eucharistie, et un pareil spectacle est bien de nature à reconforter les âmes. Mais l'âge et les infirmités qui en sont la suite, ne me permettent pas d'entreprendre ce long voyage et je devrai suivre ces belles journées par la prière et par le cœur. Ce sera une grande joie pour moi si les circonstances nous permettent d'envoyer à Montréal un représentant du diocèse de Lyon.

Quoi qu'il arrive, cher et vénéré Seigneur, nous réclamons, plus que jamais, la charité de vos prières ; et le pauvre archevêque de Lyon vous envoie, avec l'expression de sa vénération, l'assurance de son fraternel dévouement.

† PIERRE, card. COULLIÉ, arch. de Lyon et de Vienne.

LETTRE DE SA GRANDEUR MGR CLOUTIER

Evêque des Trois-Rivières

Evêché des Trois-Rivières, 18 décembre 1909.

A Sa Grandeur, Mgr Paul Bruchési,

Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Ce fut une joie profonde pour tous les catholiques canadiens d'entendre Votre Grandeur annoncer, lors du Congrès de Londres, que le Congrès Eucharistique international de 1910 serait tenu à Montréal. En voyant la mère-patrie se ressouvenir qu'elle fut autrefois « l'Ile des Saints » pour fêter de façon grandiose le Dieu de l'Eucharistie, Votre Grandeur a pensé que notre jeune nation, « le peuple des miracles », comme on

l'a ap
protec
siècles
ropéer
lors, v
lisatio
seigne
bénir

Aus
piratic
éclairc
résult
ciété

Déjà
nonce
a bien
Collèg
assise
manes
égaler
compr
gués

consid
tout c
remar

vent
organ
peuple

Qui
évène
public
ront d
ques v

l'a appelée, devait un semblable hommage à Celui dont la protection toute puissante l'a si vivement assistée depuis trois siècles. Et vous avez voulu qu'à la suite de ses triomphes européens le Divin Maître eut son triomphe canadien. Depuis lors, vous avez travaillé avec une ardeur infatigable à la réalisation de votre beau projet. Laissez moi vous féliciter, Monseigneur, et croyez que je prie ardemment le bon Dieu de bénir vos efforts.

Aussi bien, j'ai l'intime conviction que cette heureuse inspiration, sortie de votre cœur d'évêque zélé et de patriote éclairé, ne pourra manquer de produire les plus précieux résultats pour l'avenir de l'Eglise canadienne et de notre société tout entière.

Déjà, l'attention du monde catholique a été fixée par l'annonce de ce grand événement. Le Chef de l'Eglise lui-même a bien voulu vous donner l'assurance qu'un membre du Sacré-Collège des Cardinaux présiderait en son nom ces solennelles assises. Mgr l'évêque de Namur, président du Comité Permanent des Congrès Eucharistiques Internationaux, vous a également promis son concours. D'ores et déjà, vous pouvez compter sur la présence non seulement de représentants distingués de l'épiscopat des divers pays et d'autres personnages considérables, tant ecclésiastiques que laïques, mais aussi sur tout ce que l'Eglise et l'Etat possèdent en Canada d'hommes remarquables par le rang, la science et la piété. Ainsi se trouvent assurés d'avance la solennité et le succès de ce Congrès organisé pour la gloire de Jésus-Hostie et l'édification du peuple chrétien.

Qui pourrait d'ici à présent mesurer la portée d'un pareil événement ! Des réunions d'étude et des manifestations de foi publique, dont le Congrès Eucharistique sera le théâtre, jailliront des flots de lumière et de chaleur où les cœurs catholiques viendront éclairer leur foi et réchauffer leur amour.

Toutes les âmes fidèles iront là, comme à des sources d'eau vive, alimenter leur piété, accroître leur vertu, apprendre à mieux connaître et goûter l'infinie charité du Christ.

Et comme la société actuelle souffre du fait qu'elle s'éloigne de Dieu, elle reconnaîtra, à sentir battre plus fort le cœur du Maître et à entendre retentir plus haut sa voix, que le secret du vrai progrès et du salut se trouve pour elle dans la fidélité à Celui qui a daigné faire de sa chair et de son sang le pain nécessaire à la vie du monde : (*« Panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita. »*)

Devant l'affirmation de la royauté du Christ-Hostie, ceux que préoccupent les problèmes sociaux de notre temps, ceux qui cherchent le moyen de prévenir la dissolution sociale et de rétablir plus de justice, de fraternité, de charité entre les hommes des différentes classes, ceux-là comprendront qu'il n'y a d'union possible entre tant de volontés libres et d'intérêts divers que par le ciment divin qui est fait de la charité et du sang du Christ.

Telles sont, Monseigneur, les espérances que je fonde sur le Congrès de septembre prochain. Connaissant la part que Votre Grandeur est appelée à prendre, en sa qualité de Président aux travaux d'organisation, j'ai la certitude que mes espérances se réaliseront.

Je veux vous dire aussi, Monseigneur, combien je me réjouis de ce que ce Congrès se tiendra à Montréal. La noblesse de ses origines, sa situation géographique et son importance commerciale, le chiffre de sa population, le nombre et la distinction de ses prêtres et de ses religieux, la valeur de ses magistrats et de ses hommes publics, tout, en un mot, désignait votre ville archiépiscopale pour être le siège du 21ème Congrès Eucharistique International.

Je ne doute pas que l'entier concours de votre clergé et de vos fidèles ne vous soit acquis pour vous permettre de mener

à bor
Congr
à ceu
la plu
l'Eglis
Qua
tous,
Nous
et qu'
Veu
chers

A Sa G

Monsei

De t
futur C
sont m
une sai
groupe
méthod
déjà pe
pays et
Avec
perspec

à bonne fin l'œuvre entreprise, et j'ai le ferme espoir que le Congrès de Montréal ne le cédera ni en importance ni en éclat à ceux de Londres et de Cologne. Ainsi seront procurés dans la plus large mesure possible la gloire de Dieu, le bien de l'Eglise et de la Patrie.

Quant à vous, Monseigneur, soyez assuré que nous sommes tous, évêque, clergé et fidèles, avec vous de cœur et d'esprit. Nous prions et nous travaillerons pour que Dieu vous aide et qu'un succès complet couronne vos efforts.

Veuille Votre Grandeur agréer avec mes vœux les plus chers l'expression de mes sentiments très dévoués en N.-S.

† E.-A., ÉV. DES TROIS-RIVIÈRES.

LETTRE DE SA GRANDEUR MGR ROY

Évêque auxiliaire de Québec

Archevêché de Québec, 1er décembre 1909.

A Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési,

Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

De toutes parts nous arrivent d'excellentes nouvelles du futur Congrès Eucharistique. Les bons ouvriers du Maître se sont mis à l'œuvre avec un courage vraiment apostolique ; une sainte et contagieuse émulation se propage de groupe en groupe ; les forces s'organisent et les efforts s'unissent avec méthode sous votre vigilante et active direction. Il nous est déjà permis d'augurer un succès qui fera honneur à notre pays et qui servira efficacement la cause de la religion.

Avec vous, Monseigneur, je me réjouis de ces consolantes perspectives, et je tiens à vous dire que je partage d'un cœur

tout fraternel vos légitimes espérances. Le triomphe que vous préparez au divin Maître rejaillira sur toute l'Eglise canadienne, et je suis bien sûr que tous nos collègues dans l'épiscopat s'associeront à la joie de ce triomphe.

Je suis particulièrement heureux, cher et vénéré Seigneur, de vous exprimer dès maintenant mes espérances, et de vous assurer que je forme des vœux ardents pour que le prochain congrès réponde à l'attente de tous, réalise les belles promesses qu'il donne déjà, remplisse le superbe programme que vous lui avez tracé, et couronne par des résultats abondants vos généreux et intelligents efforts.

Veillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon respectueux et entier dévouement.

† PAUL-EUGÈNE, év. d'OL.,

A. M. D. G.

LETTRE DE SA GRANDEUR MGR LORRAIN

Évêque de Pembroke

Evêché de Pembroke, 21 décembre, 1909.

A Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési,

Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Nous sommes presque déjà rendus aux fêtes de Noël et du Premier de l'an ; 1910 va commencer et c'est l'époque des souhaits.

Grâce à vous, Monseigneur, cette année sera pour Montréal et pour le Canada tout entier l'année eucharistique. Qu'il me soit permis de vous offrir mes meilleurs vœux au sujet du Congrès que déjà vous êtes à préparer ! Il sera réussi et il sera grandiose, j'en ai la conviction, et je vous en exprime bien volontiers l'espoir.

L'évêque,
gneur,
bonheur
lège. L'
canadien
cœur d'
va fourni
Soyez
Nous sei
diocésai
Accepte
sincère



Ont re
Mary of
Sainte-J
Rodrigu
Sœur Ma
Natashq
Assunta
mani ;
l'Euchar
Transfig
Marie de
Sœur Ma

L'évêque de Pembroke n'oublie jamais, cher et vénéré Seigneur, les liens qui l'unissent à Montréal, et salut avec bonheur l'arrivée de l'année qui lui apporte un si grand privilège. L'un des membres de la hiérarchie de l'épiscopat canadien, — et l'un des plus anciens — il se réjouit dans son cœur d'évêque des occasions de grâces que ce grand Congrès va fournir à son pays et à ses compatriotes.

Soyez béni, Monseigneur, de nous avoir valu cette faveur. Nous serons avec vous de toute âme et de tout cœur, et vos diocésains, aussi, nous en avons l'assurance.

Acceptez, cher et vénéré Seigneur, avec cette expression sincère de mes vœux, l'hommage de ma parfaite considération.

† N.-ZÉPHIRIN, ÉV. DE PEMBROKE.

AU BON-PASTEUR

Cérémonie de profession religieuse



LE 29 janvier, Sa Grandeur Mgr Racicot présidait au Bon-Pasteur une cérémonie de profession et de vêtue.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Elleen Lynch, d'Ottawa, Sœur Mary of the Immaculate Heart ; Raphaëlle Savariat, de Sainte-Julie de Verchères, Sœur Marie de Saint-Alphonse-Rodriguez ; Marguerite Valcourt, de Sainte-Rose-du-Dégelé, Sœur Marie de Sainte-Thérèse d'Avila ; Florida Landry, de Natashquan, Saguenay, Sœur Marie Jeanne de la Croix ; Assunta Attenborough, d'Angleterre, Sœur Marie de Gethsémani ; Graziella Metthée, de Montréal, Sœur Marie-Jean de l'Eucharistie ; Winifred Keating, d'Halifax, Sœur Mary of the Transfiguration ; Donalda Tellier, de Drummondville, Sœur Marie de Sainte-Françoise ; Bernadette Ledoux, de Saint-Simon, Sœur Marie de Saint-Félix de Valois ; Augustina Viger, de

Montréal, Sœur Marie de Saint-Frédéric ; Marie-Philomène Robichaud, de Saint-Isidore de Gloucester, N. B., Sœur Marie de Saint-Elphège ; Dorila Levac, de Saint-Télesphore, Sœur Marie de Pontmain ; Philomène Proulx, de Saint-Isidore de Gloucester, N. B., Sœur Marie de Sainte-Adélaïde ; Eliane Landreville, de Saint-Sulpice, Sœur Marie de Saint-Adalbert ; Maria Durocher, de Montréal, Sœur Marie de Saint-Ludger.

Ont prononcé leurs premiers vœux : Mlles Gratia Généreux, Sœur Marie du Cénacle, de Sainte-Ursule ; Fleurange Perreault, Sœur Marie-Eudes des Sacrés Cœurs, de Montréal ; Rose Carter, Sœur Marie de Saint-Valère, de Saint-Léonard d'Aston ; Aurina Beaudet, Sœur Marie de Saint-François de Genève, de Woonsocket ; Julia Doyle, Sœur Mary of Saint Columba, de Margares, N. E. ; Elisa Drolet, Sœur Marie du Carmel, de Saint-Eusèbe de Stanfold ; Frances Cloran, Sœur Mary Agnes of Jesus, d'Ottawa ; Albina Cornellier, Sœur Marie de Saint-Martin, de Lowell, Mass. ; Marie-Louise Paillon, Sœur Marie de l'Assomption, de Saint-Roch, Québec.

Le saint sacrifice de la messe a été célébré par le Révérend Père Donovan, S. J. Le Très Révérend Père Dagnaud, supérieur provincial des Eudistes, a donné le sermon français, et M. l'abbé Brophy, aumônier du pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, à Outremont, a fait l'allocution anglaise.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Jeu*di*, 10 février, au Grand-Séminaire

Les exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au Grand-Séminaire. A cause de l'occurrence du mercredi des cendres, ils auront lieu, cette semaine le 12, et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.